

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4813 - Lundi 17 Février 2025 - Prix : 200 Fc

ELECTIONS COMMUNALES

Un scrutin dans le calme, sans enthousiasme



Des électeurs devant un bureau de vote de Badjanani à Moroni.

Les élections communales se sont déroulées hier dimanche 16 février sur l'ensemble du territoire national. En attendant les chiffres de la CENI, force est de constater que la mobilisation n'a pas été au rendez-vous, comme pour les législatives de janvier dernier, avec un très

faible taux de participation. Dans les nombreux bureaux de vote que La Gazette des Comores a pu visiter, notamment dans la capitale, Moroni, jusqu'à 10 heures du matin, peu d'électeurs avaient fait le déplacement pour accomplir leur devoir de citoyen. Ce n'est que vers la fin de l'après-midi que

les électeurs ont commencé à affluer timidement dans les bureaux de vote. Une abstention observée aussi dans de nombreuses communes de Ngazidja, Ndzouani et Mwali.

LIRE SUITE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

18 Chaanban 1446
Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Février 2025

Lever du soleil:

06h 07mn

Coucher du soleil:

18h 36mn

Fadjr : 04h 56mn

Dhouhr : 12h 26mn

Ansr : 15h 51mn

Maghrib: 18h 39mn

Incha: 19h 53mn



ENTREPRENARIAT :

Un programme pour encourager les filles aux métiers du numérique

Un atelier de sensibilisation sur l'intégration du numérique dans l'enseignement a eu lieu vendredi 14 février à Moroni. Organisé par l'ACTIC et Comor'lab, grâce au consortium FDACEBEDES-Xudodo, ce projet vise à renforcer les compétences des jeunes filles et femmes dans les domaines scientifiques et technologiques.

Le secteur du numérique reste encore peu investi par les femmes aux Comores. Pour inverser cette tendance, l'ACTIC et Comor'lab ont organisé un atelier de lancement du programme STIM (Science, Technologie, Ingénierie et Mathématiques) et éducation numérique pour les filles et les femmes, en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale vendredi 14 février dernier. Ce projet, rendu possible grâce au consortium FDA-CEBEDES-Xudodo, et mis en œuvre dans plusieurs pays (Madagascar, Bénin et Comores), vise à encourager l'accès des jeunes filles aux métiers scientifiques et technologiques. « Nous avons cons-



taté que les filles ont des compétences, mais qu'elles se replient lorsqu'il s'agit du numérique. Or, dans des domaines comme l'intelligence artificielle, elles s'adaptent très vite », explique Chamsoudine Soudjay,

secrétaire général de l'ACTIC / Comor'lab. Il souligne que le projet cible principalement les collèges et lycées, afin d'éveiller dès le plus jeune âge un intérêt pour ces métiers.

L'objectif est également de sensibiliser les parents et les établissements scolaires à l'importance d'une éducation plus inclusive. « Nous attendons que les établissements et le ministère comprennent

ces enjeux et favorisent l'intégration du programme dans les écoles », insiste Chamsoudine Soudjay. Mohamed Chayima, chargée de marketing et de sensibilisation à l'ACTIC / Comor'lab, rappelle que le programme s'appliquera dans plusieurs établissements, tels que l'école Abdoulhamid, l'école publique de Ouellah, le lycée Said Mohamed Cheikh et certains établissements du Sud. « Nous souhaitons construire des outils éducatifs innovants pour renforcer les compétences des enseignants et des élèves », ajoute-t-elle.

Notons que cet atelier de lancement a réuni plusieurs acteurs du secteur éducatif et du numérique, parmi lesquels le ministère de l'éducation nationale, Campus France, Msomo na Hazi, l'AFD, la Banque mondiale et des inspecteurs pédagogiques. Ce programme, totalement gratuit, s'étendra sur trois ans et ambitionne de donner aux jeunes filles les clés pour s'orienter vers les métiers d'avenir dans le numérique.

Mohamed Ali Nasra

UNIVERSITÉ DES COMORES - CNDHL

Des discussions pour la promotion des droits de l'homme

Le Recteur de l'université des Comores Ibouroi Ali Toibibou et la présidente de la Commission nationale des droits de l'homme et des libertés (CNDHL) Sittou Raghadat Mohamed, scellent un

partenariat basé sur la promotion des droits humains. Un moyen stratégique de lutter contre la montée de la criminalité dans le pays.



Université-Droit de l'Homme. (Photo d'archive)

L'université des Comores demeure le principal foyer qui accueille les jeunes après le baccalauréat. Cette institution garante de l'avenir de la future élite du pays se doit également d'être protectrice des droits humains, raison pour laquelle la présidente de la Commission des droits de l'homme (CNDHL) Sittou Raghadat Mohamed a rencontré Ibouroi Ali Toibibou, premier administrateur de l'université dans l'objectif de trouver ensemble un moyen de promouvoir les droits de l'homme dans le pays. Et espérer accroître chez les jeunes l'esprit des valeurs humanistes. « L'objectif est de créer des clubs universitaires dédiés à cette cause, qui serviront de plateforme d'échange et d'action pour les jeunes engagés. Créer un espace permettant aux jeunes universitaires de

développer un esprit démocratique », selon la présidente de la CNDHL. Elle souhaite à travers cette initiative collaborer avec l'université afin de sensibiliser les étudiants aux enjeux de cette problématique.

Dévouée dans son rôle de protection des droits de l'homme dans le pays, la CNDHL considère l'université des Comores comme un vecteur de sensibilisation des jeunes si bien que le service de communication de l'Université précise : « la commission a insisté sur le rôle crucial que l'université peut jouer dans la formation des futurs acteurs du développement national et dans l'ancrage d'une culture des droits de l'homme au sein des générations futures ». Dans ce contexte, le haut responsable de l'Université a promis de « mobiliser les étudiants et d'ac-

compagner la mise en place de ces clubs tout en soulignant l'importance de contribuer activement à la construction d'une société démocratique en formant des citoyens conscients et responsables ».

Dans ce sens, les discussions entre les deux responsables se sont finalisées par la nécessité d'assurer un cadre de suivi sur la formalisation du partenariat à travers un accord officiel devant définir les rôles et responsabilités de chaque institution. Ce partenariat veut en effet renforcer les valeurs démocratiques et le respect des droits fondamentaux au niveau du pays afin d'espérer un changement des mentalités et des comportements dans la société comorienne.

Kamal Gamal

FAIT DIVERS :

Un conflit foncier vire au drame à Limbi

Le 10 février, un différend lié à la délimitation d'un terrain à Limbi, dans la commune de Domoni, a dégénéré en une violente agression, plongeant la communauté dans un état de choc. Vers 18 heures, l'atmosphère, déjà tendue, a explosé lorsque deux hommes en sont venus aux mains à cause des limites foncières d'un terrain. Selon nos confrères de l'ORTC, ce désaccord, apparemment banal, a conduit à des actes

de violence extrême, mettant en péril la vie de l'un des protagonistes.

Selon des témoignages recueillis sur place, la dispute a commencé par des échanges verbaux enflammés, qui se sont rapidement intensifiés. L'un des hommes, armé d'un coupe-coupe, a brutalement attaqué son adversaire, lui infligeant plusieurs coups. La victime, grièvement blessée, a été

transportée d'urgence vers un hôpital voisin, où elle reçoit actuellement des soins intensifs. Son état de santé reste critique, suscitant l'inquiétude parmi ses proches et les habitants de la région.

L'auteur présumé de cette agression a réussi à prendre la fuite immédiatement après les faits, soulevant des questions sur la sécurité dans la commune. Cet incident tragique met en lumière la persistance des conflits fonciers dans la région,

qui engendrent fréquemment des tensions et des actes violents. Les habitants de Limbi, bouleversés par cet événement, expriment leur inquiétude et appellent à des solutions durables. Ils plaident pour une meilleure médiation et un encadrement juridique plus rigoureux pour résoudre les tensions foncières et éviter que de tels drames ne se reproduisent à l'avenir.

La situation à Limbi est symptomatique d'un phénomène plus

large, où les désaccords territoriaux continuent d'empoisonner les relations entre les citoyens, mettant en péril la tranquillité de la communauté. A noter que dans ce petit village situé au nord-Ouest de la ville de Domoni, a déjà connu le meurtre d'un gardien égorgé comme un zébu en 2023.

Younès

ELECTIONS COMMUNALES

Un scrutin dans le calme, sans enthousiasme

Suite de la page 1

Pour pouvoir espérer déplacer les électeurs, les différentes listes avaient prévu des moyens de locomotions pour prendre leurs sympathisants de leur domicile au lieu de vote. Sans cette méthode, nombreux sont ceux qui nous ont juré qu'ils n'allaient pas faire le déplacement. La peur d'un vote détourné démotive la plupart des électeurs interrogés. Toujours est-il que ceux qui ont fait le déplacement

ont pu accéder au lieu de vote sans trop de souci sur l'ensemble des bureaux de vote de la capitale, à part ceux de la Coulée, où des incidents ont été signalés dans la matinée. « Nous avons récupéré le matériel électoral vers 06h45, et à 08 h20 des membres de la CENI sont venus nous dire de sortir du bureau, car nous n'avons pas les cartes des membres de bureau de vote. C'est pourquoi nous sommes tous dehors et que les opérations de vote n'ont toujours pas repris » nous avait

confié, Abdoussalami Dimanche Mdahoma président du bureau de vote, Coulée 1.

Au bureau numéro 4 de la Coulée, c'est un supposé bourrage d'urne qui avait polarisé les tensions durant une bonne partie de la matinée. Le président de ce bureau est soupçonné par certains de rouler pour un candidat et d'avoir fait un bourrage d'urne. Une situation dénoncée par la plupart des candidats. Au bureau de Djomani 1 dans le sud de la capitale, un autre président a été pris

en flagrant de possession de bulletins dehors. « Nous avons été alertés par nos mandataires que le président du bureau de vote Djomani 1 était sorti dehors avec un paquet de bulletins, nous avons saisi la CENI et nous demandons le remplacement de ce dernier », s'est confié à la presse, Ahmed Saïd Hassane Hachim, tête de liste indépendant.

Malgré ces quelques irrégularités et incidents rapportés, le scrutin s'est globalement mieux déroulé dans la capitale. Pour les

autres régions nous y reviendrons dans nos prochaines éditions. Il s'agit d'une élection à la proportionnelle à un seul tour, dont il faudra sans doute attendre plusieurs jours avant de connaître la configuration sortie des urnes de chaque conseil communal. Un scrutin sans enjeux nationaux, et surtout boycotté par l'opposition faute de garanties suffisantes d'équité et de transparence du processus électoral.

Imtiyaz

HEJ 2025 :

Départs prévus les 17 et 19 mai

Les départs pour le Hadj 2025 sont programmés pour les 17 et 19 mai, tandis que les retours s'effectueront les 10 et 11 juin.

Mohamed Elfatihou

Djamaloulayli, directeur général de l'Agence Nationale du Hadj et de la Oumra (ANHO) a assuré que toutes les mesures nécessaires sont en place pour garantir un pèlerinage sécurisé et bien organisé. Par ailleurs, de nouvelles règles strictes, en particulier sur l'usage des téléphones et le transport de médicaments, ont été mises en place en concertation avec les autorités saoudiennes.

Le Directeur général de l'Agence Nationale du Hadj et de la Oumra (ANHO), Mohamed Elfatihou Djamaloulayli, a annoncé ce vendredi matin, lors d'une conférence de presse à la présidence, les dernières dispositions prises pour l'organisation du Hadj 2025. Il a précisé que « les vols sont

programmés les 17 et 19 mai pour les départs, tandis que les retours sont prévus les 10 et 11 juin. » De retour d'Arabie Saoudite, où il a signé le protocole d'accord pour cette édition du pèlerinage, il a assuré que toutes les mesures ont été mises en place pour garantir un déroulement optimal. « Tout doit être soigneusement calculé au millimètre », a-t-il souligné, insistant sur les changements majeurs apportés cette année.

Parmi les nouvelles dispositions, le patron de l'ANHO, a annoncé l'interdiction stricte de l'utilisation des téléphones pour filmer sans autorisation préalable. « Toute publication ou communication officielle en lien avec le Hadj doit recevoir l'aval des autorités compétentes », a-t-il précisé, soulignant que cette mesure vise à prévenir la désinformation et à garantir la diffusion d'informations officielles et exactes. Un communiqué de presse distribué après la conférence a ren-

forcé cette position, rappelant que, en collaboration avec les autorités saoudiennes, l'ANHO veille à l'application stricte des lois et règlements en vigueur, incluant le respect des consignes sanitaires, des règles de sécurité et du bon comportement des pèlerins durant leur séjour en terre saintes.

Le transport de médicaments sera également soumis à des mesures strictes, chaque pèlerin devant déclarer les médicaments qu'il souhaite emporter afin d'obtenir l'approbation des autorités sanitaires saoudiennes. Concernant le quota de pèlerins, Mohamed Elfatihou Djamaloulayli a confirmé qu'il reste fixé à 850 participants, conformément au recensement de 1972 et à la règle établie lors de la réunion d'Istanbul, qui attribue 1% de la population d'un pays au quota de pèlerins. « Nous espérons néanmoins obtenir une augmentation pour les années à venir », a-t-il ajouté.



Point de presse sur le pèlerinage 2025.

Par ailleurs, l'ANHO a signé un contrat avec la compagnie Flynas pour assurer le transport des pèlerins. « Bien que cette compagnie soit un peu plus chère, elle garantit une prestation de qualité et respecte les exigences du pèlerinage », a précisé le Directeur général. En ce qui concerne les services logistiques, notamment les « packages » offerts aux pèlerins, le Directeur général a précisé que la question a été discutée en Conseil des ministres et que

les détails seront communiqués avant le début du Ramadan. « Nous rassurons les pèlerins que tout sera prêt à temps », a-t-il affirmé. L'ANHO souligne que tout est sous contrôle grâce à une coordination étroite avec l'Arabie Saoudite, ces nouvelles mesures ayant pour objectif d'assurer un Hadj sans incidents, dans un esprit de respect et de sécurité pour tous les participants.

Ibnou M. Abdou

GESTION DES DÉCHETS :

Oxfam sensibilise les agents de la voirie

Oxfam Comores, en collaboration avec la mairie de Moroni et la ville de Tsidjé, a organisé un atelier sur la gestion des déchets le 10 février dernier. Cette réunion d'échange vise à informer les agents de la voirie sur la gestion des déchets et ses techniques de valorisation à l'échelle locale.

Comme l'ont démontré les experts, la gestion des déchets est un enjeu impor-

tant pour protéger l'environnement et la qualité de vie. Elle relève non seulement de la responsabilité des individus, mais aussi de celle de la société, et permet de préserver les ressources naturelles tout en réduisant la pollution. Elle consiste à diminuer la quantité de déchets produits grâce à des pratiques appropriées, sans nuire à l'environnement, en utilisant des méthodes telles que le recyclage et la réutilisation des déchets de production et de

consommation. C'est pourquoi, depuis le lundi 10 février, Oxfam a collaboré avec la mairie de Moroni et la ville de Tsidjé à l'hôtel Retaj pour leur montrer comment traiter les déchets. Cette occasion a permis aux agents de la mairie de discuter ensemble des outils à mettre en place pour la gestion des déchets. Souvent pointée du doigt par les résidents, cette initiative va permettre aux agents de la mairie de prendre conscience collectivement des enjeux et d'adopter des mesures concrètes pour limiter la pollution et améliorer le ramassage des ordures.

Selon Ahmed Said Soilihi, conseiller à la mairie de Moroni, « les gens vivent dans des difficultés, surtout dans la ville de Moroni ». Il explique que « à Moroni, il y a plus de 90 000 habitants et plus de 120 000 personnes qui se rendent chaque jour dans la ville. Chacun apporte ses déchets, ce qui explique pourquoi, au marché, plusieurs ordures sont déposées ». Et lui de justifier cette initiative « pour que les maires

qui viendront prennent en charge cette gestion ». Il ajoute : « Ces déchets ne pourront jamais être contrôlés si les gens ne se responsabilisent pas en recyclant leurs ordures et en les mettant dans un sac dans les camions. Nous devrions sanctionner ceux qui jettent les ordures sans payer les tickets. » Soilihi souligne également les lacunes internes de la mairie : « Il y a plusieurs manques, notamment des salaires trop bas qui démotivent le personnel, ainsi que le manque de camions. Habituellement, nous recevons des camions du PNUD ou de l'État. »

Du côté d'Oxfam Comores, Salima Hamada, coordinatrice, indique que « depuis ce lundi 10 février, nous avons commencé à travailler avec la mairie pour leur montrer comment traiter les déchets ». Elle précise que « le personnel ne devrait pas seulement venir dans les quartiers pour ramasser les ordures, mais aussi mettre en place plusieurs méthodes de traitement. Par exem-

ple, il faudrait trier les déchets en différentes catégories : plastique, aliments, etc., et ne déposer dans les décharges que ce qui ne peut être recyclé ». Selon elle, cette approche est « une façon de limiter la pollution, surtout que nous avons des problèmes dans les sites d'enfouissement ».

L'expert Saïd Hassani Mohamed insiste sur l'importance de l'éducation au tri : « Nous voulons montrer à ceux qui sont présents comment traiter les déchets, car chaque déchet n'est pas identique. La mairie est confrontée à un problème d'acheminement des ordures, et nous voulons aider à réduire leur quantité. Nous allons démontrer les dangers liés aux déchets jetés sur le sol et dans la mer. » Il donne l'exemple des cannettes : « Une cannette jetée à la mer peut mettre jusqu'à 1000 ans pour se décomposer, ce qui doit inciter chacun à prendre conscience de l'importance du tri. »

Mohamed Ali Nasra



EDUCATION :

Signature des contrats pour l'extension de l'IUT et de la FST

Dans le cadre du projet professionnalisation de l'Offre de formation et de l'insertion (PROFI), le ministère de l'éducation nationale, en collaboration avec ses partenaires notamment l'AFD, a procédé à la signature des contrats pour les travaux d'extension et de réhabilitation de l'Institut universitaire de technologie (IUT) et de la Faculté des Sciences et Techniques (FST). Ces travaux visent à renforcer les infrastructures éducatives et à améliorer l'employabilité des jeunes comoriens, en adéquation avec les besoins du marché du travail.

La cérémonie a réuni des personnalités importantes du secteur éducatif, notamment le ministre de l'Éducation Nationale, Bacar Mvoulana, le recteur de l'Université des Comores, Ibouroi Ali Tabibou, ainsi que le conseiller de l'Ambassade de France, Fabrice Thevier. Le représentant de l'entreprise Hajar Services Limited, en charge des travaux, était également présent. Ces travaux, évalués à 1 869 473 397,52 KMF, et d'une durée de 16 mois seront achevés en juillet 2026. Ces infrastructures réhabilitées contri-

bueront à la formation et à l'insertion professionnelle des jeunes dans des secteurs clés du développement économique du pays. Présent, le conseiller de l'Ambassade de France, Fabrice Thevier, a mis en avant le rôle central de l'éducation dans la coopération franco-comorienne : « Avant-hier, nous étions à Anjouan avec le ministre de l'Éducation et l'ambassadeur, ainsi que la directrice générale de l'Agence Française de Développement, pour une cérémonie similaire. Je voudrais rappeler que le premier secteur d'intervention de la France aux Comores, c'est l'éducation. L'éducation, c'est très bien, mais c'est encore mieux si elle conduit à l'emploi. C'est pour cela que nous sommes ici aujourd'hui, afin de construire des écoles, renforcer le français et développer des filières techniques qui mènent à un emploi à la fin de leur cursus. » Il a également souligné l'importance des investissements réalisés : « 70 millions d'euros pour toute cette transformation, cela peut paraître beaucoup, mais au regard des défis que nous avons ensemble, c'est bien peu. Il est important aujourd'hui de se dire qu'il faut réaliser ces travaux dans les meilleurs délais et dans les règles de l'art. »



Le recteur de l'Université des Comores, Ibouroi Ali Tabibou, a exprimé sa gratitude et souligné l'importance du projet : « Cette cérémonie marque une étape décisive dans notre volonté de renforcer l'offre de formations techniques et scientifiques, afin de mieux répondre aux exigences du marché de l'emploi et aux défis du développement économique de notre pays. » Le ministre de l'Éducation Nationale, Bacar Mvoulana, a quant à lui insisté sur l'alignement du projet avec les priorités nationales : «

La rencontre d'aujourd'hui s'inscrit dans la continuité de l'événement du jeudi 12 février dernier au Centre Universitaire de Patsy, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet PROFIL. Cette étape est essentielle, car elle illustre la volonté du gouvernement comorien d'atteindre les objectifs prioritaires du Plan Comores Émergent, en mettant l'accent sur la promotion et le développement des filières scientifiques et techniques, garantes d'un emploi stable et durable pour la jeunesse comorienne. »

Le projet PROFIL, financé par la France via l'AFD pour un montant de 21,5 millions d'euros, a pour objectif de soutenir cinq secteurs créateurs d'emplois durables à savoir l'agriculture, la technologie industrielle, l'environnement, le BTP et l'informatique/numérique. Parmi les actions prévues, on retrouve la réhabilitation et l'extension de six établissements d'enseignement secondaire et supérieur, l'acquisition d'équipements techniques et la professionnalisation de 27 programmes de formation, allant du niveau Bac -3 au Bac +5.

Les travaux envisagés pour l'IUT comprennent la construction de trois nouveaux bâtiments ainsi que la réhabilitation d'un bâtiment existant, permettant d'augmenter la capacité d'accueil de 990 places. Concernant la FST, deux nouveaux bâtiments seront construits, offrant une capacité supplémentaire de plus de 1 030 places. Rappelons qu'une signature a eu lieu à Anjouan, jeudi 13 février dernier. Il s'agit des contrats pour les travaux d'extension et de réhabilitation du site universitaire de Patsy et de l'ENTP.

Mohamed Ali Nasra

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

Direction Générale de la Santé

Direction de la Lutte Contre la Maladie

Programme National de Lutte Contre le Paludisme

La Coordinatrice

Réf. N°25 _____/MSPS/DGS/DLM/PNLP



جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية
وزارة الصحة والتضامن والحماية الاجتماعية وتعزيز الجنس
الإدارة العامة للصحة بإدارة مكافحة الأمراض
البرنامج الوطني لمكافحة الملاريا

Relance de l'appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement du personnel complémentaire de l'unité de gestion du PNLP

Le Ministère de la Santé et de la protection Sociale à travers le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), Bénéficiaire Principal de la subvention COM-M-PNLP financée par le Fonds Mondial compte recruter pour les besoins de l'unité de gestion de la subvention de la GC7 qui s'étale de janvier 2025 à décembre 2027 le personnel suivant :

- Des ONG sous-bénéficiaires pour les deux PR (PNLP et DLS) ;
- Un Responsable en suivi et évaluation du PNLP ;
- Un ASD pour le district de Mitsamiouli ;
- Une Agence de transit pour les trois programmes ;
- Un Mécanicien pour PNLP ;

Toutes les personnes intéressées sont priées de retirer les termes de référence de chaque poste auprès du Secrétariat du PNLP sis Route de la Corniche, à côté de l'École de Médecine et de Santé Publique de Moroni du lundi au jeudi de 07h30 à 15 h 00, le vendredi et le samedi de 07h30 à 11h 30. Tél : 433 03 01 ;

- Les dossiers de candidatures devront inclure :
- Une lettre de motivation pour l'intérêt porté à ce poste ;
 - Le curriculum vitae ;
 - Les copies certifiées des diplômes ;
 - Une photocopie de la pièce d'identité ;
 - Un certificat de travail ;
 - Les coordonnées de deux personnes de référence ;

Les dossiers de candidatures sont à déposer au secrétariat du PNLP, sous plis fermé et à adresser à Madame la Coordinatrice du PNLP, sis Route de la Corniche-Moroni, BP : 6512 avec la mention "RECRUTEMENT AU POSTE CHOISI"

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : LE VENDREDI 28 FEVRIER 2025 A 09 H 30 MN

CHAN 2025

Les Comores de nouveau dans la course

Forfait pour un premier temps, les Cœlacanthes A' sont de nouveau dans la course pour une qualification pour le prochain Championnat d'Afrique des Nations en Tanzanie, en Ouganda et au Kenya. Sept Nations sont engagées pour essayer de décrocher les deux places restantes pour le Championnat d'Afrique des Nations qui sera un bon test pour les trois pays de l'Afrique de l'Est qui doivent accueillir la coupe d'Afrique des Nations en 2027.

Le tirage au sort pour cette deuxième phase d'appui a été effectué le jeudi 13 février dernier. Outre l'Algérie qui a été exempté de premier tour, cinq autres nations plus les Comores étaient concernées par ce tirage au sort. Parmi elles, trois font parties de la zone 6 de la CAF. Et sur deux chances sur trois une équipe pouvait tomber sur une autre au premier tour. Et c'est ce qui s'est passé entre les Comores et le Malawi. Ces deux



nations qui ont l'habitude de s'affronter lors des tournois du COSAFA vont se disputer ce premier tour pour tenter d'obtenir un ticket pour le deuxième tour de cette phase de qualification spéciale.

En cas de passage pour le deuxième tour, les protégés d'Ahamada Djambaye vont devoir faire face à un gros du continent. Au premier tour, l'Afrique du Sud va défier l'Egypte, celui qui aura la

chance de passer lors de ce qui apparait comme le sommet de cette phase de qualification. Quel que soit le qualifié, les Comores devront recevoir au match aller avant de se déplacer pour une qualification his-

torique pour le championnat d'Afrique. Pour cette huitième édition, la CAF a jeté son dévolu sur trois nations phares de l'Afrique de l'Est, le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie. Un test grandeur nature pour ces trois fédérations qui doivent abriter la trente-sixième édition de la Coupe d'Afrique des Nations en 2027.

Selon le calendrier des rencontres, les matches aller du premier tour sont prévus du 28 février au 02 mars alors que les matches retours sont fixés du 07 au 09 mars 2025. En cas de qualification pour le deuxième tour, les rencontres se dérouleront du 02 au 04 mai pour les matches aller et du 09 au 11 mai. L'Algérie exempté de premier tour rentrera sur scène au deuxième, pour affronter soit la Gambie soit le Gabon. Actuellement privée de terrain, l'équipe de Comores doit jouer ses matches à l'extérieur.

Imtiyaz

FOOTBALL FÉMININ :

Des scores fleuves pour ce début de saison

Cela fait déjà cinq (05) ans ou plus que les Comores a un championnat régulier de football féminin. Une performance à mettre au crédit de la Fédération de Football des Comores (FFC) qui a su opérer ce grand virage, et sortir du coup le football féminin de son isolement. Seul problème en vue, le niveau n'arrive pas à décoller, faute de moyen et surtout d'une politique de recrutement contre-productif.

C'est connu de notoriété publique, concentrer trop de moyens sur un seul

endroit crée un déséquilibre au niveau de la productivité. Depuis la mise en place du championnat des Comores de football féminin, trois à quatre clubs se sont toujours distingués du lot par rapport à leurs participations à la phase nationale du championnat Inanga FC, Uvanga FC, Olympic de Moroni, et FC Mwalimdjini. D'ailleurs les trois derniers clubs cités sont les seuls à avoir remporté le trophée de champion des Comores.

Cette année, si des nouveaux clubs font figure d'outsiders, le niveau reste pourtant à désirer. A

Anjouan, trois clubs semblent sortir du lot et risque de faire de l'ombre à l'inaltérable Uvanga FC de Moya. FC United de Domoni, FC Daoueni ou encore FC Ouani. Les pensionnaires de Domoni ont par exemple lors de la cinquième journée corrigé les filles d'Amsterdam par un score de 16 buts à zéro. FCO, lors de la dernière journée a infligé un cinglant neuf (09) à zéro à ce même Amsterdam. Toutefois, Uvanga reste redoutable et présente une efficacité en attaque en infligeant par exemple l'autre jour un 19-1 à FC Chitsangani de Mutsamudu.

A Ngazidja, Olympic de Moroni et Volcan Club semblent être les favoris pour le titre régional. Avec son arsenal offensif, le club de Saïd Ali Sultan reste le grand favori de cette phase régionale. Déjà dès le match d'ouverture, le club de Moroni avait déjà annoncé la couleur en infligeant un 15-0 à un Panasco pourtant très expérimenté dans ces joutes. Lors de la précédente journée ce même Olympic a battu FC Inanga de Djongwe par 7-0. Volcan Club avec ses nouvelles recrues (Christina, Eudoxie) se positionne comme un vrai faiseur de trouble dans la course finale. Avec un effectif très équilibré,

Volcan Club tapis dans l'ombre attend un faux pas d'Olympic de Moroni pour lui ravir la première place. Opposé à Enfant du Nord de Batsa Mitsamihuli lors de la cinquième journée, le club s'est imposé 8-0 contre des nordistes très fragiles.

A Mwali, FC Mwalimdjini confirme sa domination régionale. Les championnes des Comores en titres ont déjà une longueur d'avance sur leurs adversaires. La cinquième journée a été pour le club de Djwaezi une occasion de démontrer encore une fois leur supériorité en atomisant, Amitié Sportive 18-0.

Imtiyaz



Photo d'illustration

La Gazette des Comores

Le devoir d'informer, la liberté d'écrire

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédactrice en chef

Andjouza Abouheir

Secrétaire de rédaction

Toufè Maecha

Rédaction

Mohamed Youssouf

Sanaa Chouzour

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

A Bardraoui

Mohamed Ali Nasra

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

48ÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FIDA

" Catalyser l'investissement au premier kilomètre "

Le ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat Dr Daniel Ali Bandar, accompagné du Directeur National des Stratégies Agricoles et de l'Élevage Dr Fouad Mohamed Oussouff et du Chef de Pôle économie au près du SGG M. Raoul Yvon Delapeyre ont pris part à la quarante-huitième session du Conseil des gouverneurs du FIDA qui s'est déroulée au siège de cette organisation à Rome du 12 au 13 février 2025.

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) est la seule institution multilatérale de développement qui s'attache exclusivement à transformer les économies rurales et leurs systèmes alimentaires. Il œuvre dans des régions reculées des pays en développement et dans des situations de fragilité, là où peu d'organismes d'aide ou d'institutions financières internationales s'aventurent. L'ouverture de la session a commencé par le mot du président du Conseil des gouverneurs, suivie de discours liminaires des orateurs de haut niveau tels que sa Majesté le Roi Letsie III du Royaume du Lesotho, de M. Julius Maada Wonie Bio, Président de la République de Sierra Leone et une déclaration du Président du FIDA, M. Alvaro Lario.

Dans la foulée, une manifestation de premier plan a eu lieu sur la libération du potentiel de l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté. C'est une initiative phare mise en place par le G20 durant la présidence du Brésil et qui a placé la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté au centre des efforts de développement. Une manifestation spéciale concernant la réforme de l'architecture financière internationale au service de la sécurité alimentaire de demain a été au cœur des discussions. La réflexion portait sur les moyens d'accroître le financement du développement et d'investir davantage dans le secteur rural.

Deux dialogues de leader sur le financement du développement et sur l'investissement dans la nutrition ont animé la session. Le deuxième jour a été consacré aux questions de gouvernance, notamment l'examen du Rapport de situation annuel conjoint sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, le rapport sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA, le Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA pour 2025 et perspectives budgétaires pour 2026-2027. Ainsi que le Budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2025 et le plan indicatif pour 2026-2027 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA ainsi que de la modification des textes juridiques

fondamentaux du FIDA.


La deuxième session du jour était l'occasion aux représentants des peuples autochtones d'examiner avec les Gouverneurs les recommandations issues des délibérations tenues durant les concertations régionales et la septième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA. Les Gouverneurs ont été appelés à une table ronde annuelle pour étudier le travail du FIDA dans un contexte de complexité croissante, y compris les difficultés que celui-ci implique pour ce qui est de la capacité du

Fonds à exécuter des programmes de pays porteurs de transformation, et les enseignements retenus du programme de travail de FIDA12. Ils ont bouclé un dernier dialogue qui a mis en avant la coopération Sud-Sud et triangulaire. Il s'agit là d'une modalité de programmation unique en son genre pour nouer des partenariats et transposer à plus grande échelle les solutions novatrices aux fins d'un développement mondial équitable.

Mmagaza



Quarante-huitième session du Conseil d'administration du FIDA.



Ambassade du Royaume de L'Arabie Saoudite
Moroni

مملكة العربية السعودية
موروني

اعلان عن منافسة

اسم المنافسة	رقم المنافسة	مكان وموعد فتح المظاريف	آخر موعد لتقديم العروض	مكان استلام الكراسات وتقديم العروض	مجال التصنيف
منافسة: 1- أعمال النظافة لمبنى السفارة ودار سكن سعادة السفير 2- تسييق الحدائق ومكافحة الحشرات : ا - دار السكن ب - السفارة		مقر السفارة في موروني يوم الاثنين 2025/02/17 م الى يوم الجمعة 2025/02/28 م الساعة 2 عصرا صباحا الساعة 10	من يوم الاثنين 2025/02/17 م الى يوم الجمعة 2025/02/28 م الساعة 2 عصرا	سفارة المملكة العربية السعودية، حي كابل دوليون، موروني، جزر القمر. الهاتف: +2697735845 تحويلة: 1016 جوال: +2693447347 البريد الالكتروني: coemb@mofa.gov.sa	- الاختصاص في مجال النظافة وتسييق الحدائق ومكافحة الحشرات مع مراعاة تقديم الشركة الأوراق الثبوتية للنشاط

Avis d'appel d'offres

Domaine de spécialité	Lieu pour retirer le cahier de charges et déposer les offres	Date limite de dépôt des offres	Lieu et date d'ouverture des Offres	Référence de l'appel d'offres	Nom de l'appel d'offres
- Spécialité dans le domaine de nettoyage, de l'aménagement paysager des jardins et de la lutte contre les insectes - Présenter et fournir tous les documents justifiant l'activité de l'entreprise	Ambassade du Royaume d'Arabie Saoudite Tél : +2697735845 Poste : 1016 Portable : +2693447347 E-mail : coemb@mofa.gov.sa	Du lundi 17/02/2025 au Vendredi 28/02/2025 à 14 :00	Au siège de l'Ambassade à Moroni Le lundi 01/03/2025 à 10:00 AM		Appel d'offre pour 1- Le nettoyage du bâtiment de l'ambassade et de la Résidence 2- L'aménagement paysager des jardins et la prévention contre les insectes pour le bâtiment de : A- l'Ambassade B - La Résidence de l'Ambassadeur